

Mesdames-Mathieu, Bureau et Desjardins ont envoyé des invitations pour lundi soir, le 9 janvier, de neuf heures à minuit. L'on ne sait pas s'il y aura danse, mais la réception promet d'être très nombreuse. Le *total* Montréal français sera là. Ces dames demeurent au St-Lawrence Hall, et recevront dans les splendides salons dont la décoration a été exécutée, il n'y a pas encore longtemps, sous la direction de M. Hogan.

A propos, pourquoi prend-on sur soi, depuis quelque temps, en envoyant des invitations, d'écrire les noms des invités au dos des cartes? C'est de mauvais goût et contre l'étiquette. Le nom doit s'écrire sur le recto de la carte, ou ne s'écrire que sur l'enveloppe. Cette dernière manière n'est admise que pour les invitations qui ne demandent pas de réponse.

On montre aussi peu de goût dans la préparation des cartes. Toute invitation devrait être gravée ou écrite à la main. Il est incorrect d'envoyer une invitation imprimée, bien que cela se fasse parfois chez des gens très bien.

La même faute se commet fréquemment pour les cartes de visite. L'idée aussi de faire imprimer sa carte!

On doit ou la faire graver, ou l'écrire à la main. Rien n'indique l'absence de bon goût comme ce détail, si petit en apparence, si considérable en réalité. Il n'y a que la carte d'affaire qui s'imprime.

La première réception officielle du lieutenant-gouverneur Chapleau a eu lieu à l'hôtel du gouvernement, à Québec, lundi, le 2 janvier. A côté des membres du cabinet et du personnel militaire de Spencer-Wood, se trouvaient les officiers des divers corps militaires de la vieille capitale, en grande tenue. Pendant deux heures, le défilé s'est continué presque ininterrompu. Tout ce que Québec possède de notabilités était là.

L'incident du jour a été la présence du cardinal Taschereau parmi les visiteurs. Par suite d'une divergence d'opinion sur une question d'étiquette, le lieutenant-gouverneur de Québec et Son Eminence ne se visitaient plus officiellement. A peine se rencontraient-ils à l'ouverture de chaque session provinciale.

La question à décider est délicate, et quand M. Angers et M. Chapleau diffèrent d'opinion à ce sujet, il ne serait pas sage pour moi de risquer une opinion. M. Angers avait peut-être raison; M. Chapleau n'a certainement pas tort. Voici pourquoi: personne n'en voudra au lieutenant-gouverneur d'avoir mis de côté une question non réglée du cérémonial et d'être allé, sans attendre la visite de Son Eminence, rendre ses respects à un prince de l'Eglise, vénérable vieillard qui a jeté tant de lustre sur la province dont M. Chapleau est aujourd'hui le représentant officiel.

En dehors des cercles officiels, où l'on s'habitue à faire les choses selon l'étiquette, il arrive presque invariablement que les règles de la préséance sont violées, par oubli ou négligence la plupart du temps, et plus souvent par ignorance. Il n'y a pourtant rien qui donne de ton à un dîner ou à une réception comme de voir chacun à sa place. Pour que l'on sache à quoi s'en tenir, je donne ici la liste, facile à oublier, des préséances telles qu'établies au Canada:

1. Le gouverneur général ou, en son absence, l'administrateur du Dominion.

2. Le lieutenant-gouverneur (a) d'Ontario, (b) de Québec, (c) de la Nouvelle-Ecosse, (d) du Nouveau-Brunswick, (e) et des autres provinces.

3. Les archevêques et évêques.

4. Les ministres du cabinet fédéral.

5. Le président du sénat.

6. Les juges en chef des hautes cours.

7. Les conseillers privés ne faisant pas partie du cabinet.

8. Les sénateurs.

9. L'orateur des communes.

10. Les juges des hautes cours.

11. Les députés aux communes.

12. Les ministres provinciaux.

13. L'orateur du conseil législatif.

14. Les conseillers législatifs.

15. L'orateur de l'assemblée législative.

16. Les députés provinciaux.

Dans chaque catégorie, l'ordre se règle d'après séniorité. L'on peut donner à des consuls-généraux, ou à des étrangers ou Canadiens de distinction, qui ne sont pas sur la liste, une place de courtoisie, proportionnée à la hauteur de leur position.

La réunion du *club de cartes* qui devait avoir lieu mardi, le 3 janvier, chez madame Arthur Simard, a été remise à plus tard, par suite de maladie dans la famille. La prochaine réunion aura lieu chez madame Henri Gérin-Lajoie.

Le capitaine Coursol, qui a passé une quinzaine de jours à New-York, est revenu hier après un excellent voyage.

M. et madame Shaughnessy et leur famille, chassés de leur maison par l'incendie du mois dernier, ont pris un appartement au Windsor pour deux ou trois mois. Il faudra au moins dix semaines pour réparer les dégâts faits par l'eau et le feu. Jolie saison pour se faire déloger!

Mademoiselle Blanche Thibaudau, la ravissante Québécoise que tout le monde admire et dont la vieille capitale est si fière, a passé quelques semaines chez madame Andrew Allan, et n'est retournée à Québec que dernièrement. On annonce son engagement au capitaine Benyon, petit-fils de M. Andrew Allan, présentement attaché à la batterie, à la citadelle. C'est une nouvelle qui n'en est plus une, car le vent était depuis longtemps dans cette direction.

La souscription pour le monument Champlain, à Québec, s'est élevée à \$16,174,50. C'est un joli chiffre, qui fait honneur aux Canadiens. Québec et Montréal ont fourni la presque totalité de cette somme.

Cueilli dans l'*Electeur* le petit dialogue suivant, qui, s'il n'est pas religieusement vrai, a le mérite d'avoir de l'esprit:

L'hon. M. Ouimet: Dites donc, Caron, votre candidat Dionne n'est pas de la force de cent chevaux-vapeur!

Sir Adolphe: Non, c'est vrai, mais je n'aime pas à les choisir trop forts, voyez-vous, car dans ce district, ils pourraient prendre ma place. C'est ainsi que j'ai fait élire M. Turcotte à Montmorency, et que je cherche à imposer Dionne dans L'Islet. C'a été toute une affaire pour me débarrasser de Desjardins, qui aspirait déjà à